AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43

ABONNEMENT ANNUEL

Edition A ou B : 95 F

Edition A + B : 160 F

BULLETIN N° 3 du 1er Mars 1984

EDITION GRANDES CULTURES

Envoi n° 1

COLZA

Larves d'altise et de charançon du bourgeon terminal

Les derniers sondages réalisés confirment le faible niveau d'infestation observé depuis le début de l'hiver.

Aucun traitement de rattrapage ne se justifie.

MOUCHE DU CHOU

Les températures douces de janvier ont favorisé un bon rattrapage des cultures même dans les cas d'attaque sérieuse.

Cette année, les peuplements sont suffisamment élevés pour supporter ce type de dégâts sans diminution notable du potentiel.

CHARANCON DE LA TIGE

L'an passé, des dégâts très limités ont été observés dans le Sud de l'Aube (Pays d'Othe, Barrois). En dehors de ces zones, le risque est très réduit.

Dès la remontée des températures, replacez les cuvettes jaunes dans les cultures.

CEREALES

Le mois de janvier doux et humide a permis aux cultures de rattraper une partie de leur retard. Les dégâts dus au gel sont pratiquement inexistants. On note seulement quelques brûlures de la pointe des feuilles à la suite du premier apport d'azote.

Mosaïque jaune des orges d'hiver et escourgeons

Cette maladie est visible depuis plus de 3 semaines dans les secteurs habituellement touchés (Région de Reims et zones de Vallée dans les Ardennes). Elle a fait son apparition dans le Barrois de l'Aube (communes de Lignol le Chateau, Bar sur Aube, Bayel, Baroville, Arconville, Landreville, Bar sur Seine, Vaudron, Villers le Bois, Coussegrey).

C'est une maladie à virus transmise à la plante par un micro-organisme du sol.

Il n'existe aucun moyen de lutte.

Les parcelles atteintes présentent un jaunissement par ronds, par bandes, ou bien, généralisé à l'ensemble de la parcelle. Mais les jaunissements observés peuvent avoir d'autres causes : semis très précoces, excès d'eau, ancien oïdium, présence de pailles...

Pour une détermination plus précise, prélever des pieds dans les ronds jaunes et examiner la dernière feuille.

Cette maladie est présente si l'on observe des petits tirets décolorés de quelques millimètres, allongés dans le sens des nervures.

Les chutes de rendement peuvent être très sérieuses, généralement la perte se situe dans une fourchette de 5 à 20 %.

Dans les cas graves le remplacement de la culture peut être envisagé. Pour les parcelles fortement atteintes il est préférable de prendre conseil auprès d'un Technicien de façon à réaliser un bilan et à prendre la décision la plus opportune.

Nous rappelons que sur les parcelles faiblement atteintes, il est utile de :

- relancer rapidement la végétation par un apport d'azote.
- éviter les désherbages antigraminées dans la mesure du possible.
- soigner la protection fongicide et proscrire tout emploi de régulateurs de croissance.

Jaunisse nanisante des céréales

Les fortes populations de pucerons, observées fin octobre, peuvent faire craindre l'apparition de cette maladie sur les premiers semis, en parcelles non protégées. Toutefois, il est encore trop tôt pour réaliser un premier bilan. les cultures seront à surveiller, après le 15 mars, lorsque la végétation sera bien relancée. Une information vous sera donnée prochainement.

Le Service de la Protection des Végétaux attend votre visite au Salon de l'Agriculture :

BAT 2.2, allée K
Section Ministère de l'Agriculture
Stand Direction de la Qualité

Thème présenté :

Notre souci, vous informer, nos moyens :

La télématique, les radios rurales, les répondeurs téléphoniques... et les bulletins d'Avertissements Agricoles.

A NOTER :

Mardi 6 mars (11 h) débat public sur les maladies des céréales (maladies du pied) animé par l'Association pour la Promotion des Radios Rurales.

Une bonne occasion de débattre avec nous de ce problème.

REPONDEUR AVERTISSEMENTS (26) 87.40.78

Imprimerie de la Circonscription Champagne-Ardenne. Le Directeur Gérant J. BOUCHET
Commission Paritaire de Presse N 529 AD